Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 056-215601584-20260209-DEL260209_16-DE

PLESCOP

Délibération du 9 février 2026

26-02-09-16 : FINANCES – ENVIRONNEMENT : Adhésion au réseau Déphy Collectivités

Le conseil municipal de PLESCOP, convoqué le 3 février 2026, s'est réuni le 9 février 2026 en session ordinaire à la mairie de PLESCOP

***Présents : (16)** : Loïc LE TRIONNAIRE, Bernard DANET, Françoise FOURRIER, Jean-Louis LURON, Jacqueline GUILLOTIN, Serge LE NEILLON, Honoré GUIGOURES, Claudine PECCABIN, Pierre LE RAY, Éric CAMENEN, André GUILLAS, Jérôme COMMUN, Christel MENARD, Keita PALIN, Sandrine CAINJO et Stéphane STREIFF*

***Absents excusés ayant donné pouvoir : (4)** : Laurent LE BODO, Fannie PETIOT, Juliette XAYASOMBATH et Stéphanie LE POLOTEC respectivement à André GUILLAS, Claudine PECCABIN, Françoise FOURRIER et Jacqueline GUILLOTIN*

***Absents excusés : (1)** : Laurence LEMOINE*

***Secrétaire de séance :** Serge LE NEILLON*

***Quorum (11) :** atteint*

Bernard DANET lit et développe le rapport suivant :

Déphy Collectivités Bretagne est un réseau porté par FREDON BRETAGNE. L'ATBVB (Association des Techniciens des Bassins Versants Bretons) participe au réseau en tant que relais et dynamique de terrain. La DRAAF (Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt Bretagne) y est également associée dans le cadre de la déclinaison régionale du plan EcophytoII+.

Ce réseau est à destination des communes et des EPCI bretonnes, mais aussi des organismes de formation et des entreprises, sur les thématiques liées à la gestion écologique des espaces publics : fleurissement, gestion de cimetière, éco-pâturage, entretien de terrains de sport, gestion des déchets verts, protection de la ressource en eau, préservation de la biodiversité…

Ses objectifs sont d'analyser et de diffuser les bonnes pratiques sous la forme de retours d'expérience, de favoriser les échanges et de mettre à disposition des outils d'aide à la décision, ainsi que des ressources documentaires.

Le réseau Déphy Collectivités Bretagne bénéficie d'un soutien financier de la Région Bretagne et de l'Europe. Il est par ailleurs reconnu « Partenaire Engagé pour la Nature » par l'Office Français de la Biodiversité.

La commune participe à ce réseau depuis 2021 en qualité de « commune démonstrative ». La participation à ce réseau est évaluée positivement, en ce qu'elle permet des échanges de pratiques enrichissants et l'accès à des ressources documentaires pertinentes.

L'adhésion devient payante à compter de 2026. A titre informatif, il est précisé que l'adhésion s'élève à 0,05 euros par habitant au titre de l'exercice 2026.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, sur proposition de la commission « Finances et vie économique » du 19 janvier 2026, est invité à :

- **DÉCIDER d'adhérer au réseau Déphy dans les conditions sus-décrites ;**
- **AUTORISER Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

Pour : 20 **Contre : 0** **Abstention : 0**

Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 056-215601584-20260209-DEL260209_16-DE

Copie certifiée conforme

Le Maire

Loïc LE TRIONNAIRE

MAIRIE DE PLESCOP (Morbihan)

Le secrétaire de séance,

Serge LE NEILLON